

RÉFORME DU PCT : SIXIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL

À sa sixième session, tenue à Genève du 3 au 7 mai, le groupe de travail sur la réforme du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) a décidé de proposer à l'Assemblée du PCT, qui se tiendra en septembre, des modifications du règlement d'exécution du PCT, qui portent principalement sur la simplification de la procédure de réserve et la fourniture de listages des séquences aux fins de la recherche et de l'examen internationaux. Si elles sont adoptées, ces modifications devraient entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

Le groupe de travail a également examiné plusieurs moyens de modifier le système du PCT pour proposer un meilleur service aux déposants, aux offices nationaux et aux tiers. Ces modifications concernaient notamment la restauration du droit de priorité, la rectification d'erreurs évidentes, les dispositions relatives aux "parties manquantes", qui concernent des parties d'une demande internationale qui ont été omises au moment du dépôt; les prescriptions en matière de signature, la publication internationale dans plusieurs langues, l'amélioration de la qualité des recherches internationales, l'autorisation d'une requête unique et centrale en inscription de changements au cours de la phase nationale et la déclaration de l'origine des ressources génétiques et des savoirs traditionnels dans les demandes de brevet.

Toutes ces questions devraient être examinées de manière plus approfondie par le groupe de travail à ses prochaines sessions. Pour de plus

Départ à la retraite d'un fondateur du PCT

La sixième session du Groupe de travail sur la réforme du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) a été la dernière réunion de l'OMPI à laquelle a participé M. Siep De Vries, directeur de la Division Chimie à l'Office néerlandais de la propriété industrielle.

M. De Vries est l'un des fondateurs du système du PCT et a largement contribué à faire de ce système ce qu'il est aujourd'hui. La première réunion du PCT à laquelle il a participé était la réunion du Groupe de travail du PCT sur les directives concernant la recherche internationale et l'examen préliminaire international, tenue à Genève en février 1977, il y a plus de 27 ans, avant même l'entrée en vigueur du système. Depuis lors, l'Organisation a très largement profité de sa connaissance approfondie du PCT et de sa capacité de trouver des solutions créatives à des problèmes complexes. Il était donc de circonstance que M. De Vries assure pour sa dernière réunion la présidence du groupe de travail et dirige une session au cours de laquelle ont été examinés de nombreux moyens de modifier le système du PCT afin d'offrir un meilleur service aux déposants, aux offices nationaux et aux tiers. Dans cette fonction, M. De Vries a donné de précieuses orientations sur la suite des travaux auxquels il a consacré tant d'énergie en tant que délégué des Pays-Bas.

M. De Vries prévoit de partir à la retraite le 1^{er} septembre de cette année. Il manquera au Bureau international et à l'ensemble de la communauté du PCT, tant sur le plan humain que pour son immense contribution au fonctionnement et à l'amélioration du système.



Photo: Mercedes Martinez Diazal

M. François Curchod, M. Siep de Vries, M. Heinz Bardehle et M. Busso Bartels lors de la réunion du groupe de travail de 2003. Tous les quatre ont joué un rôle déterminant dans la structure donnée au système du PCT.

amples informations, on peut se reporter aux documents établis pour la réunion, ainsi qu'au résumé de la session établie par la présidence, disponibles à l'adresse suivante : www.wipo.int/pct/fr/meetings.

La septième session du groupe de travail est prévue pour la semaine du 22 au 26 novembre 2004 ou pour celle du 29 novembre au 3 décembre 2004.

